

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 7 novembre 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 14 novembre 2022

### ASSAINISSEMENT - CONSTRUCTION D'UN BASSIN TAMPON DES EAUX USÉES - RUE DES COMBES - CHAURAY

#### Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Nathalie CLAIN, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Méлина TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Fabrice BARREAU à Frédéric NOURRIGEON, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Florent SIMMONET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Méлина TACHE, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florence VILLES, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND à Elmano MARTINS.

#### Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

#### Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

#### Titulaires absents excusés :

Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022**

#### **ASSAINISSEMENT - CONSTRUCTION D'UN BASSIN TAMPON DES EAUX USÉES - RUE DES COMBES - CHAURAY**

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a programmé des travaux d'assainissement rue des Combes à Chauray.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du schéma directeur du système d'assainissement de Pelle-Chat regroupant l'assainissement des communes de Chauray, Echiré et Saint-Gelais. Ce schéma directeur a été réalisé en 2021-2022.

Le projet prévoit le renouvellement du poste de relèvement existant. Il est remplacé par un bassin tampon d'un volume utile de 600 m<sup>3</sup> équipé de 3 groupes de pompes refoulant des eaux usées en direction de la station d'épuration.

L'ancien poste de relevage est déconstruit dans le cadre de l'opération.

Le montant des travaux est estimé à 780 000 € TTC, pour un coût total de l'opération de 890 000 € TTC.

Cette opération sera financée par le budget assainissement de la CAN à hauteur de 890 000 € TTC. Elle est susceptible de se voir attribuer une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 30% du coût hors taxes de l'opération, soit une somme de 223 000 €.

Les travaux sont programmés entre juin et octobre 2023.

Le marché ainsi présenté fera l'objet d'une consultation passée selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le planning prévisionnel ;
- Approuve le dossier de demande de subvention ;
- Autorise le lancement de la consultation des entreprises ;

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221114-C\_\_69\_11\_2022-DE

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le marché, ainsi que toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne conduite du dossier.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Elmano MARTINS**

**Vice-Président Délégué**